

5.1
MAIRIE de
CORAY
(29 370)

☎ 02 98 59 10 10
☎ 02 98 59 70 71
mairie-coray@wanadoo.fr

Séance du Conseil Municipal
du 10 juillet 2020
DCM 2020-07/15M

Convocation

30/06/2020

Affichage

30/06/2020

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : 19

Présents : 15

Votants : 19

Pour :

Contre :

Abstentions :

Détail du vote dans le
corps de la délibération

L'an deux mille vingt, le dix juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Joëlle LE BIHAN.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs BOUGUENNEC Yann, CORNIC LE STER Marie, KEROUE Jean-Luc, LE BIHAN Joëlle, LE BORGNE Eric, LE GUERN Josiane, LE NADER Christelle, LE NAOUR Francis, LE SANN Michel, PERROT Thomas, PICARD CARRER Nelly, SANSÉAU Michel, QUINTIN Maurice, STERVINOUE Franck, TREUJOU Maryvonne.

Absentes excusées : ABALAIN Fabienne donnant procuration à TREUJOU Maryvonne, BARRÉ Karine donnant procuration à CORNIC LE STER Marie, CALVEZ Cécile donnant procuration à LE BORGNE Eric, CALVARY LE METAYER Anita donnant procuration à LE GUERN Josiane.

Monsieur PERROT Thomas a été élu secrétaire de séance.

**OBJET : SENATORIALES 2020. ELECTIONS DES DELEGUES ET SUPPLEANTS
ANNULE ET REMPLACE LA DCM2020-07/15**

En raison d'une erreur matérielle la présente délibération n° DCM 2020-07/15M du 12/08/2020 annule et remplace la délibération du 04/06/2020 n° DCM 2020-07/15.

De 1 000 habitants à 8 999 habitants : l'élection des délégués et des suppléants a lieu sur la même liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel. Chaque liste de candidats aux fonctions de délégués et de suppléants est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Les listes peuvent comprendre un nombre de noms inférieur au nombre des sièges de délégués et de suppléants à pourvoir (art. L 289).

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du 30 juin 2020 du ministre de l'intérieur,

a) Composition du bureau électoral

Madame le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM./Mmes Josiane LE GUERN, Michel LE SANN et Yann BOUGUENNEC, Thomas PERROT.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

Les listes déposées et enregistrées :

* La Liste « Ensemble, avançons pour Coray » est composée de :

Délégués

LE BIHAN Joëlle, Marie, Catherine, F, 2 Parc Rulan CORAY, née le 21/04/1963 à QUIMPER
LE BORGNE Eric, Adrien, M, 9 Rulan CORAY, né le 18/09/1971 à CARHAIX-PLOUGUER
CORNIC LE STER Marie-Françoise, F, 10 Impasse de Pen Pavé CORAY, née le 08/03/1964 à QUIMPER
KEROUE Jean-Luc, Alain, Louis, M, 3 rue de la Prairie CORAY, né le 07/06/1967 à QUIMPER
LE NADER Christelle, Nicole, Michelle, F, 10 lotissement de Brec'horay CORAY, née le 20/05/1977 à QUIMPER

Suppléants :

SANSEAU Michel, Henri, M, Kerguen CORAY, né le 14/12/1962 à QUIMPER

LE GUERN Josiane, Marguerite, F, 7 rue du Zalou CORAY, née le 15/08/1948 à CHARTRES (28)

BOUGUENNEC Yann, René, Guillaume, M, 2 chemin de la ligne CORAY, né le 06/01/1990 à QUIMPER

* La Liste « Avec vous pour Coray » est composée de :

Délégués

STERVINOU Franck, Jean-Marc, M, domicilié Parc-Laer Coray, né le 15/12/1969 à QUIMPER

TREUJOU Maryvonne, F, domiciliée 6 Kervanal Coray, née le 01/09/1956 à ROUEN

Suppléants :

QUINTIN Maurice, Denis, Michel, M, domicilié 1 Kerherno Coray, née le 02/08/1956 à QUIMPER

ABALAIN Fabienne, F, domiciliée 6 rue du vieux four Coray, née le 31/05/1980 à QUIMPER

Mme la Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés)	19
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
d. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – (c + d)]	19

INDIQUER LE NOM DE LA LISTE OU DU CANDIDAT TÊTE DE LISTE (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus)	Suffrages obtenus	Nombre de délégués (ou délégués supplémentaires) obtenus	Nombre de suppléants obtenus
« Ensemble, avançons pour Coray »	15	4	3
« Avec vous pour Coray »	4	1	0

Madame Le Bihan, maire, a proclamé les candidats suivants, élus délégués et suppléants :

Liste « Ensemble, avançons pour Coray » :

Délégués :

LE BIHAN Joëlle, Marie, Catherine, F, 2 Parc Rulan CORAY, née le 21/04/1963 à QUIMPER

LE BORGNE Eric, Adrien, M, 9 Rulan CORAY, né le 18/09/1971 à CARHAIX-PLOUGUER

CORNIC LE STER Marie-Françoise, F, 10 Impasse de Pen Pavé CORAY, née le 08/03/1964 à QUIMPER

KEROUE Jean-Luc, Alain, Louis, M, 3 rue de la Prairie CORAY, né le 07/06/1967 à QUIMPER

Liste « Avec vous pour Coray »

Délégué :

STERVINOU Franck, Jean-Marc, M, domicilié Parc-Laer Coray, né le 15/12/1969 à QUIMPER

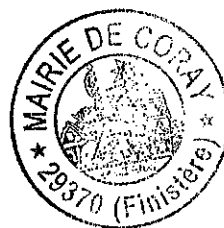
Liste « Ensemble, avançons pour Coray » :

Suppléants :

SANSEAU Michel, Henri, M, Kerguen CORAY, né le 14/12/1962 à QUIMPER

LE GUERN Josiane, Marguerite, F, 7 rue du Zalou CORAY, née le 15/08/1948 à CHARTRES (28)

BOUGUENNEC Yann, René, Guillaume, M, 2 chemin de la ligne CORAY, né le 06/01/1990 à QUIMPER



Pour extrait conforme

Joëlle LE BIHAN,

Maire de Coray